Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026

Grand Avignon : pour son ouverture, le parking relais de Saint-Chamand sera gratuit jusqu'au 14 mai



Le Grand Avignon et la ville d'Avignon viennent d'inaugurer le nouveau parking relais situé dans le quartier de Saint-Chamand, juste après le terminus de la ligne 1 du tramway. Pour l'agglomération, il s'agit désormais d'inciter la population à laisser les véhicules aux portes de la cité des papes grâce à la réalisation d'autres parking-relais qui vont voir le jour tout autour d'Avignon afin de compléter l'offre de stationnement existante.

Situé à une centaine de mètres du terminus de la ligne 1 du tramway d'Avignon, le nouveau parking-relais de Saint-Chamand dispose d'une capacité de 360 places réparties en 6 demi-niveaux. A l'intérieur, il comprend notamment de 8 places pour les Personnes à mobilité réduite (PMR), 5 places pour les véhicules électriques et 6 places destinées au covoiturage, réparties au niveau d'accès (niveau 0). Une

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

consigne à vélos sécurisée de 22 places est également à disposition des usagers.

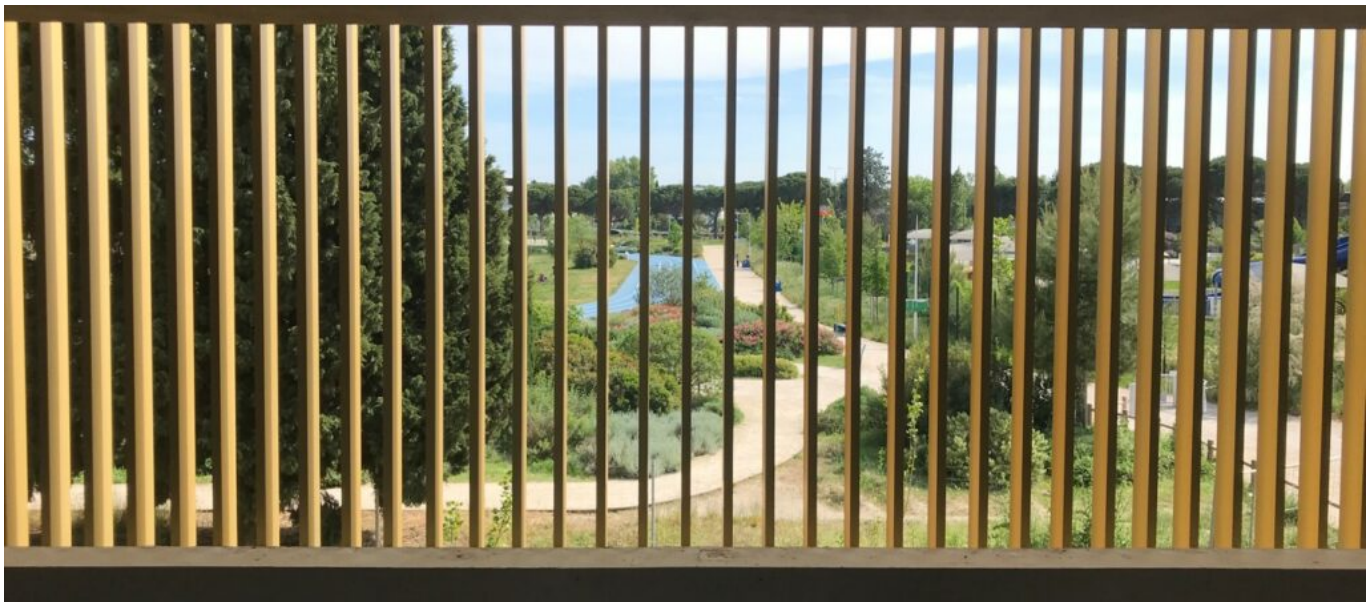


Implanté sur un terrain de 5 655 m², cet équipement de 11 mètres de haut représente un investissement de 6,5M€ dont 5,8M€ pour les seuls travaux du parking. Principal contributeur, le Grand Avignon (4,566M€) a bénéficié d'aides du Conseil départemental de Vaucluse (1,27M€), de l'Etat (663 888€) dans le cadre de la DSIL (Dotation de soutien à l'investissement local). Par ailleurs, la ville a cédé le foncier pour 1€ symbolique et la Région Sud-Paca a soutenu financièrement le Grand Avignon dans son projet global de déplacement comprenant le premier tronçon du Tram, les Chron'hop et le parking de Saint-Chamand.

> « L'enjeu est de vivre en harmonie dans la densité. »
>
> *Jean-Paul Cassulo, architecte.*

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026



Un geste architectural à côté de la plaine des sports

« Ce parking-relais à un rôle urbain d'ouvrage qui n'est pas que là pour parquer des bagnoles, insiste Jean-Paul Cassulo, l'architecte avignonnais qui a conçu le bâtiment, en compagnie des 13 autres entreprises intervenant dans le chantiers, dont 7 vauclusiennes. L'enjeu est de vivre en harmonie dans la densité. »

« L'objectif est de capter le trafic en périphérie et de mettre du beau dans la ville, complète Cécile Helle, maire d'Avignon. Merci donc à Jean-Paul Cassulo d'avoir mis du beau dans la ville. Merci aussi au Grand Avignon d'avoir accepté d'investir un peu plus pour mieux faire. »

> « Cela prouve que quand on réunit la volonté politique et la stratégie d'aménagement on peut améliorer l'attractivité et l'accessibilité d'un quartier. »
>
> *Cécile Helle, maire d'Avignon.*

« Nous sommes dans un quartier en pleine transformation, poursuit la maire de la cité des papes. Nous avons tous en tête ce qu'était Saint-Chamand il y a 5 ou 10 ans. Aujourd'hui, ce projet s'inscrit dans une optique de développement durable, notamment sur le plan environnemental, esthétique et urbanistique. Ce parc-relais s'intègre dans un environnement urbain existant, lui aussi en plein développement, avec la plaine des sports et le Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) notamment. Cela prouve que quand on réunit la volonté politique et la stratégie d'aménagement on peut améliorer l'attractivité et l'accessibilité d'un quartier où il fallait 40 minutes pour rejoindre le centre-ville, contre 15 minutes aujourd'hui. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026



Le nouveau parc-relais de Saint Chamand se situe dans un quartier de près de 3 000 habitants marqué par un fort enclavement, avec la présence d'infrastructures de transports (route de Marseille : RN7 au sud, Rocade à l'ouest, voie de chemin de fer au Nord) et d'équipements (commerciaux, publics…). C'est également un quartier en pleine mutation, en phase avec le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU). Dans ce cadre, la tour située au premier plan est amenée à bientôt disparaître.

A fond la forme avec la plaine des sports

Une intégration du parking-relais dans son environnement qui passe par la proximité immédiate de la plaine des sports.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026



Côté plaine des sports, un mur d'escalade est adossé au parking-relais.

Ainsi, afin de compléter l'offre sportive, un mur d'escalade écocertifié est implanté sur la façade Sud du Parc-Relais. Il présente une hauteur de 10 mètres et une largeur de 15 mètres et sera équipé en permanence de prises d'escalade sur toute sa largeur jusqu'à 3 mètres de haut. Dans le cadre d'animations programmées par la Ville ou sur demandes de clubs, des prises supplémentaires pourront être installées sur la totalité du mur. Le coût du chantier pour la Ville (études et travaux) s'élève à 200 000€.

Parking-relais de Saint-Chamand : mode d'emploi

Les entrées et sorties des véhicules s'effectueront sur l'avenue Pierre de Coubertin, au nord-est du terrain. L'accès piéton principal en façade ouest ouvrira sur l'avenue Pierre de Coubertin, sur les stations du tramway et du réseau de bus desservant le centre-ville et ses commerces, sur les aménagements paysagers, sur la plaine des sports, ainsi que sur le parvis du stade nautique. Un second accès est situé sur la façade est. Une station Vélopop sera implantée face à l'accès piétons.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026



« Le parking sera gardienné 24h sur 24h. »

Côté sécurité, le parc relais disposera de caméras de surveillance reliées au Poste de commandement centralisé du tramway, via une connexion au Centre de maintenance et au dépôt de Courtine. Il sera gardienné 24h/24h. Sa configuration, liée à l'organisation des parcours intérieurs et extérieurs du bâtiment, offre une clarté des cheminements grâce à la lumière naturelle, et une vue dégagée des dispositifs d'accueil excluant les recoins et les zones d'attente cloisonnées.

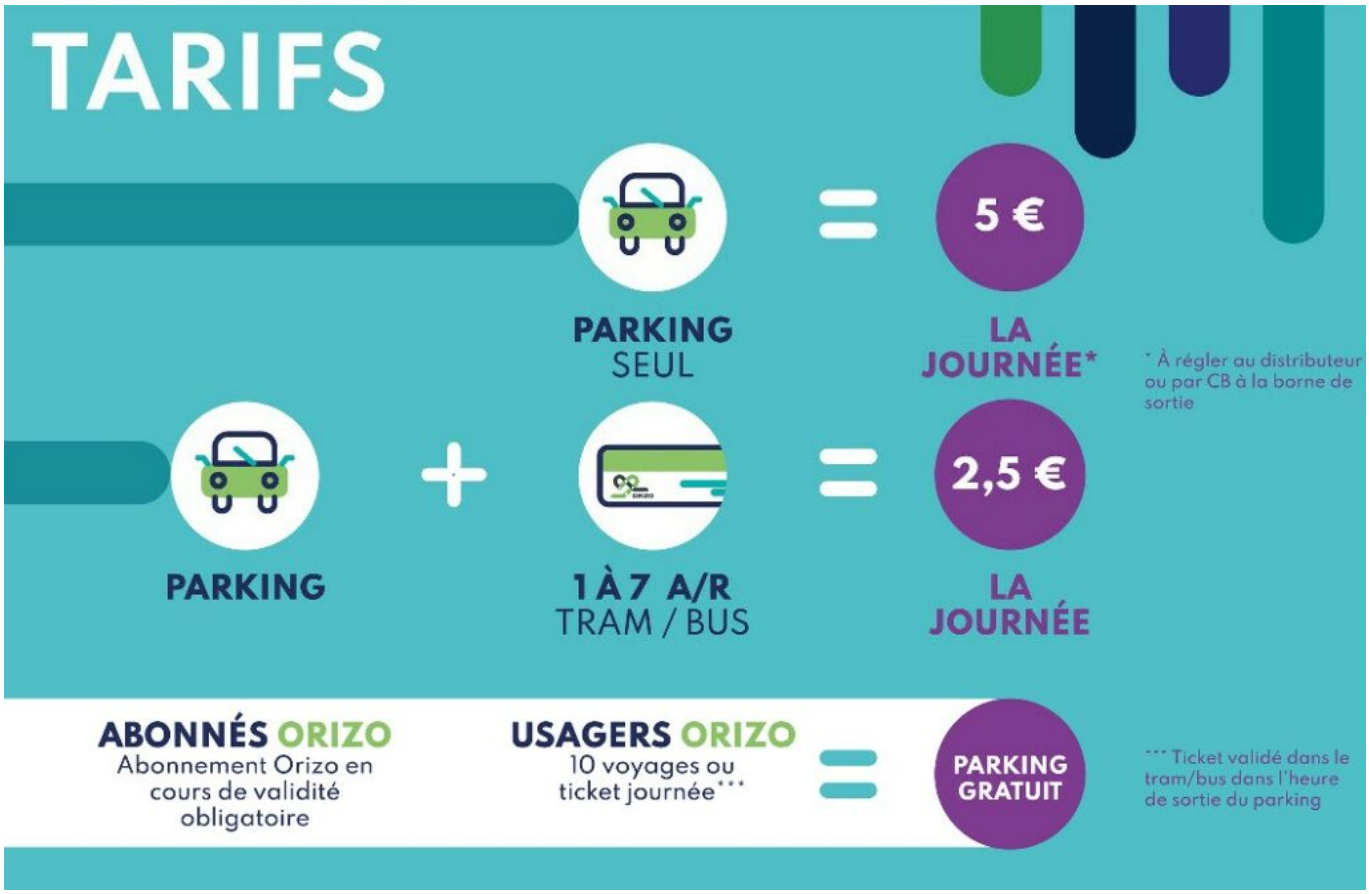
Tarifs et gratuité pour les usagers des transports en commun

Accessible à tous, le parc-relais de Saint-Chamand est gratuit pour les usagers des transports en commun et les abonnés Orizo, et prochainement pour les résidents du quartier, la nuit uniquement. Pour les autres, le parc-relais fonctionne grâce à un ticket acheté au Distributeur automatique de titre (DAT), qui servira à la fois de titre de transport pour voyager sur le réseau Orizo pour 1 à 7 personnes, et également de titre de sortie (voir également tarif ci-dessous).

Dans le cadre de son ouverture, le Grand Avignon met en place la gratuité d'accès à l'ensemble des usagers, jusqu'au vendredi 14 mai 2023.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026



L'agglomération veut augmenter l'offre de stationnement

« Après la mise en service du tramway et du nouveau réseau de bus, le Grand Avignon continue de tracer la voie d'une agglomération où l'on circule mieux et plus propre, explique Joël Guin, président de la Communauté d'agglomération du Grand Avignon. Cette politique volontariste en matière de transports définie dans son Plan de déplacements urbains (PDU), mise notamment sur l'intermodalité, à savoir la capacité du réseau à permettre l'utilisation de différents modes de transports et permettre à un plus grand nombre d'accéder dans de meilleures conditions à ceux-ci. Ce schéma inscrit dans la durée la volonté du Grand Avignon de poursuivre ses actions en matière de mobilité durable et de développer un réseau structurant de transports collectifs dans la partie la plus dense de l'agglomération. Cette volonté induit également un changement des modalités d'accès aux centres et une évolution de la politique de stationnement avec le développement de l'offre de parkings-relais. »

> « Nous sommes là pour apporter des solutions concrètes aux problématiques de mobilité sur notre territoire. »
>
> *Joël Guin, président du Grand Avignon*

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026

Création de 4 nouveaux parcs-relais supplémentaires

C'est donc dans cette logique, qu'outre le nouveau site de stationnement de Saint-Chamand, le Grand Avignon s'engage dans la création de 4 nouveaux parcs-relais localisés en périphérie. Objectif : inciter la population à laisser les véhicules aux portes d'un la cité des papes.

Ainsi, 4 autres parkings-relais vont voir le jour d'ici 2026. Celui d'Agroparc qui disposera de 320 places de stationnement, dont 8 places pour les personnes à mobilité réduite (PMR) et un pôle d'échanges bus/cars. D'un montant de 1,8 M€, sa mise en service est prévue le 26 mai 2023.

Ensuite, les sites de stationnement des Angles et de Réalpanier, qui seront agencés en superstructures afin d'augmenter leur capacité d'accueil, proposeront respectivement 500 places (dont 400 en superstructure) et 700 places. Ces 2 parkings représentent un investissement global de 32,5M€ en incluant l'aménagement de la voie de desserte en site propre des Chron'hop (ndlr : les Bus à haut niveau de service) du parking des Angles.

Enfin, le projet de parking-relais de Châteaurenard est assuré sous la maîtrise d'ouvrage de la Communauté d'agglomération Terre de Provence. Des études sont en cours afin d'accroitre la capacité de ce parking à 500 places, dont le montant prévisionnel est de l'ordre de 2,3M€.

L'ensemble de ces parkings-relais viendra compléter ceux déjà existants : le parking des Italiens (1 600 places), celui de l'île Piot (1 100 places), d'Auchan nord (200 places) ainsi que de René Char (200 places).

« Nous sommes là pour apporter des solutions concrètes aux problématiques de mobilité sur notre territoire », insiste le président de l'agglomération.

Vedène : Salini immobilier inaugure le parc d'activités de Gromelle

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026



Le groupe Salini immobilier vient d'inaugurer le Salini parc de Gromelle. Situé dans la commune de Vedène, sur le territoire de la Communauté d'agglomération du Grand Avignon, ce parc d'activités d'une surface totale de 5 055 m² a été imaginé par le cabinet Axiome Architecture basé au Bourget en région parisienne et spécialisé dans la conception de bâtiments tertiaires.

Développé et réalisé en 10 mois par Salini Immobilier, ce parc desservi par l'autoroute A7, est articulé autour de deux bâtiments regroupant une quinzaine de cellules modulables à partir de 269 m² et proposées à la location. Le site a pour vocation d'accueillir des entreprises aux profils d'activités très variées.

Achevé en novembre 2022, le parc accueille d'ores et déjà deux sociétés locataires : Came-Urbaco, inventeur mondial de la borne escamotable, qui a pris à bail 1 600 m² et le groupe tunisien Selt Marine, expert dans le secteur des algues marines biologiques transformées en gélifiants et épaississants pour les industries alimentaires, cosmétiques et pharmaceutiques qui occupe 940 m² via sa nouvelle filiale française Selt France biotech.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026



Joël Guin, maire de Vedène et président de la Communautés d'agglomérations du Grand Avignon, est notamment venu inaugurer ce nouveau parc en compagnie de Stéphane Salini, président du groupe Salini. © Salini/Twitter

D'autres programmes à venir sur Vedène et Cavaillon

« Le Salini Parc de Vedène Grommelle s'inscrit dans la logique d'innovation et de diversification de l'offre de solutions d'implantations portée par Salini Immobilier, explique Etienne Métayer, directeur développement Salini immobilier Auvergne, Rhône-Alpes. Toujours sur Vedène, un second programme, celui de Chalancon proposé à l'acquisition, sortira prochainement de terre pour accompagner le développement sur un territoire qui démontre toute son attractivité pour les entreprises et les usagers qui font vivre l'économie régionale. »

« L'inauguration de ce parc en présence de nos équipes et de nos partenaires locaux va permettre aux collectivités que nous accompagnons sur d'autres projets d'apprécier in situ sa qualité de construction et sa fonctionnalité pour les usagers, complète Arnaud Fontaine, directeur développement Salini Immobilier Paca/Occitanie. . Elle offre également l'occasion d'échanger sur d'autres opérations lancées en région Paca dont un programme à venir, destiné à la vente, sur Cavaillon. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026



L.G.

Mobilité : le président du Grand Avignon à la présidence de Técélys

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026



Joël Guin est le nouveau président directeur général du conseil d'administration de la SPL (Société publique locale) Técélys. Le président de la Communauté d'agglomération du Grand Avignon succède à Xavier Belleville nommé en novembre 2020.
Dans le même temps, le Grand Avignon a procédé à l'augmentation de la représentation de l'agglomération en désignant Paul Mély (maire des Angles), Daniel Bellegarde (maire de Jonquerettes) et Guy Moureau (maire d'Entraigues-sur-la-Sorgue) au sein du conseil d'administration de la SPL suite à l'augmentation de son capital social survenue le 8 mars 2022.
Comme précisé il y a quelques jours par nos confrères du quotidien La Provence, le Grand Avignon a également procédé à la modification de la représentation de la commune du Pontet au sein du Conseil d'administration avec le remplacement de Joris Hébrard (l'ancien maire devenu député de la 1re circonscription de Vaucluse depuis les élections législatives de juin dernier) par Patrick Suisse (maire du Pontet) ainsi qu'à celle de la municipalité des Angles avec le remplacement de l'ancien maire, Jean-Louis Banino, par Jeanine Dray-Marmottan, adjointe à l'urbanisme et au patrimoine.
Par ailleurs, Jean-Marc Bluy, adjoint au maire de la cité des papes, rejoint aussi ce conseil d'administration en qualité de membre supplémentaire de la Ville d'Avignon.

Les Vauclusiens de retour aux affaires ?
Avec la désignation de Joël Guin, maire de Vedène, il s'agit du premier vaucluse à occuper cette fonction depuis Marie-Josée Roig, présidente depuis la création de la SPL en 2011, et ce, jusqu'à mi-2014. Après la maire d'Avignon, c'est en effet Jean-Marc Roubaud, alors maire de Villeneuve-lès-Avignon dans le Gard, qui avait occupé ce poste depuis juillet 2014 jusqu'à sa démission en 2020. C'est ensuite, Jean-

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026

Louis Banino, maire des Angles (dans le Gard) qui lui succèdera de juin 2020 à l'automne 2020 où il passe le flambeau à Xavier Belleville, 1er adjoint de la commune de Villeneuve-lès-Avignon.
Ce dernier avait notamment vu, dans la cadre de sa fonction à la tête de Técélys, une proposition d'indemnité d'un montant de 1 200€ rejetée par l'assemblée communautaire par 34 voix contre 29 lors du conseil du Grand Avignon du 26 septembre dernier (voir vidéo).



Créé en 2011, Técélys a supervisé la mise en service de la première tranche du tramway du Grand Avignon opérationnelle depuis 2019. Depuis, la SPL a récupéré la gestion d'Orizo, le réseau de transport en commun de l'agglomération.

Le tramway mais pas que…
Créée à l'origine pour superviser la réalisation du tramway puis du réseau de Bus à haut niveau de service (BHNS) Chron'hop du Grand Avignon, 'la SPL des Transports publics urbains du Grand Avignon' Técélys a vu ses missions s'élargir à la gestion des pépinières d'entreprises de l'agglomération en 2016.
Depuis le 1er juillet 2022, dans le cadre de sa compétence transport, le Grand Avignon lui a aussi délégué, sous la forme d'un contrat d'obligations de service public des services de mobilité, l'exploitation d'Orizo, le réseau de transport en commun de l'agglomération, pour une durée de 6 ans et demie.
Dirigée par Daniel Audibert la SPL intervient désormais sur un large spectre de pilotage de projets

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026

structurants comme les parkings relais de Saint-Chamand et d'Agroparc ou bien encore l'aménagement et la végétalisation de la voie verte sur l'avenue du Général de Gaulle et les requalifications des rues Carnot et Carreterie pour le compte de la Ville d'Avignon.
N'oubliant pas non plus son ADN de base, Técélys est également en charge de la réalisation de la phase 2 du tramway (voir ici).
Voté à l'unanimité par le conseil communautaire en avril 2021, suite à une première délibération datant de 2018, ce prolongement du terminus de la ligne existante, de la porte Saint-Michel jusqu'au parking de l'île Piot en passant sur le pont Daladier, représente un investissement de l'ordre d'une soixantaine de millions d'euros dont 7,83M€ d'aides de l'Etat et 8M€ de soutien de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.
La mise en service de ce nouveau tronçon avait d'abord été annoncée pour 2024 par Patrick Vacaris, président du Grand Avignon et représentant Rochefort-du-Gard, qui, en 2019 au micro de nos confrères de France bleu Vaucluse (voir ici) avait déjà annoncé avoir « commandé 4 nouvelles rames conformément aux décisions des élus » afin de desservir la nouvelle ligne.

Une deuxième tranche : oui, mais dans quel ordre ?
L'occasion aussi pour la Ville d'Avignon de profiter de ce chantier pour requalifier les allées de l'Oulle afin de réduire l'emprise des voiries automobiles au profit des mobilités douces (piétons, vélos) ainsi que de réaliser des aménagements pour dégager des espaces pour les embarcadères d'où descendent les passagers des nombreux bateaux de croisières (ndlr : Avignon est la première destination des croisiéristes sur le Rhône).
Depuis, le Grand Avignon a révisé sa copie et, lors du Conseil communautaire du 5 décembre dernier, le président du Grand Avignon a annoncé le décalage de la réalisation de cette deuxième tranche. Une décision prise notamment sous la pression des maires des 7 communes gardoises de l'agglomération (Pujaut, Roquemaure, Villeneuve-lès-Avignon, Saze, Sauveterre, Les Angles et Rochefort-du-Gard) qui, dans un courrier adressé à Joël Guin en juin dernier, avaient réclamé que « le phasage des travaux doit être progressifs » et demandaient le « décalage des travaux entre les ponts Daladier et de l'Europe. La simultanéité des aménagements aurait eu pour conséquence une paralysie du trafic ».
Désormais, explique le Grand Avignon « la priorité a été donnée à la finalisation des travaux des parkings-relais en cours et à venir prochainement, tout comme les aménagements prévus pour les lignes de bus à haute fréquence, » notamment les Chron'hop entre Avignon et le futur parking relais des Angles via une voie dédié jusqu'au pont de l'Europe. De quoi repousser une éventuelle mise en service à l'horizon 2030 voir au-delà. Sans oublier que pour bénéficier encore des aides de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur et de l'Etat les travaux doivent impérativement démarrer avant fin 2025.